



Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
<https://lecourrier.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'144
Parution: 5x/semaine

Page: 2
Surface: 176'320 mm²

Ordre: 1094772
N° de thème: 377.116

Référence: 87390357
Coupage Page: 1/5

Les technologies de l'information peinent à faire de la place aux femmes. Cette disparité pèse sur leur auto-nomisation, mais aussi sur leurs droits: gare aux algorithmes et à l'exploitation des données privées

LES OUBLIÉES DE L'ÉQUATION NUMÉRIQUE



De jeunes participant-es au club de programmation CoderDojo, à Amsterdam. Ce club est mondial et communautaire, réservé aux jeunes de 7 à 17 ans. KEYSTONE



DOMINIQUE HARTMANN

Informatique ► Les technologies de l'information et de la communication (TIC) façonnent le monde dans lequel nous vivons. Elles constituent aussi une possibilité d'autonomisation importante. Mais les femmes y ont toujours beaucoup moins accès que les hommes, notamment dans le secteur principalement masculin qu'est l'intelligence artificielle (IA), et elles participent peu à la conception de produits et aux processus liés. Isabelle Collet, informaticienne de formation, fait partie de celles qui observent ce phénomène depuis longtemps déjà. «On croit que l'égalité est en marche, remarque la professeure en Sciences de l'éducation à l'université de Genève, et que les femmes ont investi tous les champs du savoir. En réalité, les inégalités perdurent.» En Suisse, par exemple, dans les métiers de l'informatique, la proportion de femmes stagne depuis dix ans: elles étaient 16% en 2010, et 18% aujourd'hui.

Avec quelles conséquences? «Il s'agit de justice sociale: d'une part, les femmes doivent avoir accès à tous les métiers et, d'autre part, étant donné la place actuelle de l'informatique dans le monde et celle qu'elle va encore prendre avec le développement de l'intelligence artificielle, ne pas y avoir accès est stigmatisant et problématique.» Elle cite quelques exemples: «Quand nos téléphones ont permis de monitorer notre santé, les cycles menstruels n'ont pas été prévus tout simplement parce que les applications étaient aux mains de développeurs masculins. Le corps de référence des applications de coaching sportif est toujours un corps d'homme.» La reconnaissance vocale fonc-

tionne ainsi moins bien pour les voix féminines: «L'intelligence artificielle a des applications prometteuses dans le domaine du maintien à domicile des personnes âgées. Mais les voix des vieilles dames sont trop mal reconnues pour fonctionner de manière fiable, en particulier en cas d'appel au secours.» En théorie, les logiciels pourraient être optimisés par le rééquilibrage des données d'entraînement, «sauf que cela coûte très cher». Ces exemples soulignent les risques liés à des univers homogènes, peu inclusifs. Il y a quelques années, un dispositif de reconnaissance faciale avait été testé aux Etats-Unis pour sécuriser l'accès aux immeubles. «Or, les visages de personnes noires, notamment les femmes, sont à 30% moins bien reconnus que ceux des hommes blancs. Des habitants ne pouvaient plus rentrer chez eux!»

Facteur d'autonomisation

Dans les pays du Sud, les ressources numériques constituent des enjeux très importants pour l'autonomisation, via l'accès à l'emploi ou au microfinancement, à l'alphabétisation. «Là s'ajoute la difficulté d'accès à l'équipement. Mais dès lors qu'il est assuré, les femmes sont aussi performantes que les hommes dans les compétences d'usage», précise Isabelle Collet. Quant aux phénomènes de meute auxquels les femmes sont soumises sur les réseaux sociaux, la professeure estime que la problématique de la haine en ligne apparaîtrait peut-être moins périphérique avec davantage de mixité dans le monde numérique.

Les débuts de l'informatique avaient pourtant été pleine-



«Une prise de conscience est nécessaire dans le milieu du numérique»

Isabelle Collet

ment féminins. Le premier programme a par exemple été écrit par une femme, Ada Lovelace, au XIX^e siècle. Grace Murray Hoper, elle, a conçu le premier compilateur en 1951 qui a permis la généralisation du langage Cobol. Et entre 1972 et 1985, en France, l'informatique était la deuxième filière comptant le plus de femmes ingénieures (20,3% en 1983). Mais dans les années 2000, ce taux est tombé à 13%. La faute, explique Isabelle Collet, à la montée en puissance des métiers informatiques (portée par l'idée que les technologies de l'information représentaient l'avenir) «qui deviennent un enjeu pour les entreprises et les Etats, gagnant en prestige: c'est la porte où s'engouffrent les hommes». La faute aussi à l'arrivée des micro-ordinateurs dans les foyers. «Ils sont d'abord pensés pour jouer et ne sont pas destinés spécifiquement aux garçons; mais très vite, les éditeurs se concentrent sur ce public, qui restera longtemps privilégié par rapport aux filles.» Cette culture



Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
<https://lecourrier.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'144
Parution: 5x/semaine

Page: 2
Surface: 176'320 mm²

Ordre: 1094772
N° de thème: 377.116

Référence: 87390357
Coupage Page: 3/5

va s'étendre, contribuant à associer dans les esprits informatique et masculin, sous la houlette de la figure du hacker et du geek. «Or, pour l'orientation professionnelle, les représentations sont fondamentales.» Plutôt tertiaire jusque là, et donc accessible aux femmes, le métier tient désormais celles-ci à l'écart.

Ces disparités de genre ont aussi un impact sur l'écosystème des métiers. Selon l'Ada Tech School, 70% des femmes disent avoir été l'objet de sexisme au sens large (allant de la blague au chantage sexuel) dans le cadre de leurs études en école d'informatique.

«On fait du rattrapage»

Malgré certains efforts, le pourcentage de femmes dans les filières informatiques décline donc depuis vingt-cinq ans. Aujourd'hui, en France, seulement 17% des développeurs et développeuses sont des femmes, dont les salaires sont 16% inférieurs à celui des hommes, alors que leurs profils sont extrêmement recherchés, précise la même école. Selon le rapport DESI¹ 2020, plus on monte dans la hiérarchie, moins les

femmes sont représentées: seulement 18,5% des responsables sont des femmes. En Suisse, les HES-SO ont beau compter 51% de femmes, elles ne sont que 9% en informatique et 18% en informatique de gestion; l'EPFL et l'EPFZ ne font pas mieux. Quels sont les leviers d'action pour favoriser une culture plus égalitaire? «Arrêter de croire que si les femmes ne vont pas dans ces métiers, c'est qu'elles ne le veulent pas, souligne Isabelle Collet. Il y a bien une censure sociale qui influence les représentations et amène les femmes à penser qu'elles ne seraient pas compétentes ET qu'elles ne seront pas souhaitées» dans ces domaines en pleine expansion et source d'emploi. Actions concrètes nécessaires: renforcer la responsabilité des écoles, par une tolérance zéro au sexisme, notamment. Mais aussi «sensibiliser les entreprises à l'égalité salariale et à la nécessité, par exemple, de soutenir leurs responsables informatiques lorsqu'un client veut traiter avec un homme plutôt qu'avec une femme. Une prise de conscience est nécessaire dans le milieu du numérique».

Aujourd'hui, des institutions tentent de modifier la donne. L'université de Genève a mis sur pied un programme destiné aux collégiennes pour qu'elles puissent se familiariser avec le métier. «On ne les prend pas à part parce que c'est plus difficile pour elles, précise Isabelle Collet, mais parce qu'on œuvre contre la censure sociale. On fait du rattrapage.» Un autre programme s'appuie sur les hommes aux postes de décisions dans les métiers techniques. «My mentor is a woman» de la Fondation Impact IA débute ce 8 mars. «L'idée est de proposer aux managers le mentorat d'une femme pour qu'ils travaillent à changer les structures. Ils sont souvent de bonne volonté mais craignent d'être paternalistes ou d'user de mesures contreproductives.» Isabelle Collet engage celles qui postulent à un emploi dans l'informatique à demander clairement à l'entreprise ce qu'elle fait pour l'égalité. «Si la réponse est vaine, c'est mauvais signe. Or, le métier est en sous-effectifs, il est possible de choisir.»

¹Indice de l'économie et de la société numériques.

RASSEMBLEMENTS, OÙ ET QUAND

Différentes manifestations ont lieu à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, à l'instigation des collectifs pour la Grève féministe et des commissions féministes syndicales.

Fribourg Un stand sera dressé à la place de la Gare (16h-18h) avant le rassemblement à L'Equilibre (18h 30) et un débat: «Comment faire la grève féministe?» (20h, Le Phénix)

Neuchâtel Stand d'information vers la Fontaine de la justice (15h à 17h 30). La manifestation est agendée à la place de la Gare à 18h.

Au marché à la Chaux-de-Fonds, stand d'information, soupe, boissons chaudes et discours (10h à 14h).

Genève Rassemblement à la rue du Mont-Blanc, devant la Poste (17h). La manifestation partira à 17h 30 en direction de la plaine de Plainpalais. Mise à feu du patriarcat à 19h.

Delémont Rassemblement à la gare (13h 30-17h 30). A 15h 24, destruction du Mur de la honte et prises de parole.

Valais A la médiathèque de Sion, conférence «Vers une éducation égalitaire», avec Caroline Dayer (19h)

Lausanne Stands et prises de parole (dès 15h) à la place de la Riponne, d'où la manifestation partira à 18h.



NOS DONNÉES INTIMES EN PÂTURE

Santé ► Alors que les technologies de santé féminine fleurissent, un chercheur alerte sur les risques qu'elles soient utilisées pour surveiller les femmes et restreindre leurs droits.

Les femtechs (pour *female technologies*), ces outils numériques dédiés à la santé et au bien-être féminin, sont en plein essor. Applications de suivi menstruel, méthode de contraception ou de conception, appareil de renforcement du périnée, détecteur de cancer du sein ou sextoy connecté, l'éventail des solutions proposées se multiplie. Si bien que l'on estime que ce marché devrait peser 50 milliards d'ici à 2025.

Alors que ces technologies promettent aux femmes un contrôle accru sur leur corps et un accès démocratisé à la santé, elles font aussi peser de nouvelles menaces sur leurs droits. En ligne de mire: une collecte massive d'informations, du nombre de pas que nous faisons à nos heures de sommeil, en passant par le stade de développement d'un fœtus et nos positions sexuelles. Des données intimes et très sensibles sur lesquelles les Etats pourraient mettre la main dans un but de surveillance. Rencontre avec Dylan Hofmann, doctorant en droit de la santé à l'université de Neuchâtel, qui plaide pour un meilleur encadrement de ce secteur.

Criminaliser l'avortement

«L'une des grosses craintes est

que ces données pourraient à terme être utilisées par des autorités de poursuite pénale pour condamner l'avortement», avance ce spécialiste des technologies connectées. Ce scénario semble de plus en plus réaliste aux Etats-Unis depuis la révocation de l'arrêt *Roe vs Wade* par la Cour suprême le 24 juin 2022. Désormais, les Etats sont libres d'interdire l'accès à l'interruption de grossesse sur leur territoire. Or, «ces technologies fournissent un historique complet et précis du cycle, y compris d'une grossesse ou de son interruption», explique le chercheur. Il ajoute que la géolocalisation des utilisatrices vers des cliniques qui pratiquent les IVG pourrait servir de preuve d'un éventuel tourisme médical. «Des tribunaux ont déjà demandé ce genre de données à Google. Et même si ces informations ne sont pas retenues comme des preuves irréfutables, elles peuvent être utilisées comme un faisceau d'indices pour inculper une personne», ajoute-t-il. En Suisse, une décision du Tribunal fédéral de 2016 a admis l'accès d'un procureur tessinois, dans le cadre d'une affaire, à des informations enregistrées dans un réseau de systèmes de déclaration d'erreurs médicales.

Le nouveau Règlement européen sur la protection des données devrait, en théorie, protéger les utilisatrices mais la réalité est autre. «Nos lois sont bonnes mais dans les faits, les utilisatrices lisent rarement les conditions générales d'utilisation et l'applicabilité des normes

demeure limitée. Les données récoltées nourrissent des algorithmes et sont revendues à des fins de publicités ciblées», alerte le spécialiste.

Double virtuel

En outre, «il est très difficile de retirer ses données et de faire valoir son droit à l'oubli». D'après une recherche menée par Mozilla, sur 25 applications dédiées à la santé féminine, une seule, Euki, applique une politique de protection de données fiable. En cumulant les applications qui traquent nos activités, les informations à notre sujet se multiplient. «Nous n'en avons pas conscience, mais nous avons une sorte de double biologique sur internet et cela peut être problématique», alerte l'expert en droit de la santé. Il plaide pour un meilleur encadrement de l'utilisation de ces données par l'Etat et une sensibilisation des acteurs privés à cette problématique.

Dylan Hofmann reproche également à la majorité des femtechs de ne pas offrir l'entier de l'empouvoirement promis. «Si ces technologies apportent un bénéfice à la majorité des utilisatrices, il existe encore de nombreux biais de programmation.» En cas de fécondation, les applications de santé menstruelle fournissent des conseils sur comment mener à bien sa grossesse mais pas de ressources aux personnes qui souhaiteraient l'interrompre. Certains sextoys connectés se focaliseraient sur la pénétration et renverraient à une hétéro-normativité problématique.

Genève

Le Courrier
1211 Genève 8
022/ 809 55 66
<https://lecourrier.ch/>

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 7'144
Parution: 5x/semaine

Page: 2
Surface: 176'320 mm²

Ordre: 1094772
N° de thème: 377.116

Référence: 87390357
Couverture Page: 5/5

Pour le chercheur en droit de la santé, les failles de l'Etat en matière de droits sexuels et reproductifs sont exploitées par de nouveaux acteurs. «Les femtechs offrent des technologies en matière de contraception ou de conception gratuites ou très bon marché, alors que leur accès devrait être garanti par l'Etat.» **JULIE JEANNET**



«Nous avons une sorte de double biologique sur internet et cela peut être problématique»

Dylan Hofmann